

Agenda

- ✚ CP MASE : report du 30 oct au 6 et 13 nov *en visio*
- ✚ GTIS : report au 17 dec
- ✚ InterMase : 23-24 nov *en visio*
- ✚ CP GIES : 26 nov *en visio*
- ✚ CP GHI : 4 dec reporté
- ✚ CP MASE : 27 nov *en visio*

L'édito

Nous vivons une période particulière et morose depuis le mois de mars et je voulais aborder un côté positif... Atout Conseil s'est servi de cette baisse d'activité évidente pour faire monter en compétence son personnel.

Nous avons dans un premier temps pris contact avec notre OPCO afin de connaître nos possibilités de financement et conditions d'utilisations du FNE-Formation.

Les Conventions FNE-Formation ont pour objet la mise en œuvre de mesures de formations professionnelles. Elles sont conclues entre l'État (Direccte) et une entreprise ou un OPCO chargé d'assurer un relais auprès de ses entreprises.

A noter que dans le cadre de la crise du Covid-19, le dispositif FNE-Formation est renforcé de manière temporaire afin de répondre aux besoins des entreprises en activité partielle par la prise en charge des coûts pédagogiques. Il est accessible à toutes les entreprises qui ont des salariés en chômage partiel, par une simple convention signée entre l'entreprise et la Direccte.

J'avais pris connaissance des conditions de ce FNE-Formation mais il est vrai que j'étais sceptique sur le fait que nous puissions y avoir droit pensant qu'il devait y avoir des clauses particulières... mais je me trompais !! Notre référent OPCO Atlas a répondu rapidement à nos demandes et nous nous sommes alors renseignés sur les actions de formation que notre personnel souhaitait réaliser.

Ce budget accordé par le FNE nous a donc permis de réaliser des actions de formation qui ne sont pas dans le cadre réglementaire et qui très souvent ne sont pas des actions prioritaires dans les plans de formations entreprise.

N'hésitez pas à contacter vos référents OPCO, acteurs essentiels dans les prises en charge et conditions de règlement des prestations de formation.

Sophie TROLLET,
Responsable Pédagogique,
Atout Conseil

L'Info du MASE Méditerranée GIPHISE

FLASH INFO

Nous restons à la disposition de nos adhérents par le web (télétravail) et par permanence téléphonique



C'est avec regret, mais dans un esprit SSE, que nous avons réalisé numériquement notre **Assemblée Générale 2020**. [Retrouvez la présentation sur notre site web.](#)

Comme chaque année et conformément aux statuts de l'Association, des élections ont été organisées au sein de notre association. [Vous trouverez les résultats des élections sur notre site Internet.](#)

Nous espérons vous revoir bientôt pour une Assemblée Générale en présentiel. A l'an prochain !!



Les VLEP évoluent !!

D'après le Décret n°2019-1487 du 27 décembre 2019, **les VLEP ont changés**. Ces nouveaux seuils sont applicables depuis le 1^{er} juillet 2020.

Exemple : Le CO ;

- VLCT : 100 ppm
- VLEP 8h : 20 ppm

[Décret n°2019-1487 du 27 décembre 2019](#)

A vos détecteurs !!

Félicitations à FOSELEV pour son Mase Awards National !!

L'an dernier, nous réalisons la première édition des MASE Awards en région Méditerranée. Nous élisons notre premier vainqueur, Foselev.

Cette année, pour la première édition, [MASE FI organisait des Mase Awards nationaux](#), regroupant les différents vainqueurs de chaque région.

Foselev a donc représenté la Région Méditerranée et l'a emporté face aux vainqueurs des régions Atlantique avec sa bande dessinée HSE, Ile de France – Normandie – Centre avec son exosquelette de la main, Rhône-Alpes avec son quiz sécurité et enfin Sud-ouest avec son Exojacket.

Bravo à l'entreprise Foselev pour son prix !! Rendez-vous en 2021 pour les prochains MASE Awards Régionaux.



Tel : 04 42 13 54 25 Mail : masediterranee@giphise.com